



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2022

Présidence : Yves CRISTIN

Secrétaire de séance : Olivier FERNANDEZ

Présents : Mmes, Isabelle DUCHEMIN, Nadine de LAJUDIE, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE

Mrs. Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Georges PICOT, Clément SULPICE, Antoine SCHERMESSE SCHOFF

Excusés : Mohammed ZAHID (pouvoir à Nadine de LAJUDIE), Patrick FOURNIER (pouvoir à Yves CRISTIN), Laurence BOUCHARD (pouvoir à Frédérique LECLERE), Florence PROST (pouvoir à Anabela FOREY)

Absents : Arnold MORANDAT

Lors de la séance du **24 novembre 2022 à 20h15**, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Yves CRISTIN à la mairie salle du conseil, a étudié les dossiers suivants :

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 octobre 2022
- 2) **RAJOUT A L'ORDRE DU JOUR** approuvé à l'unanimité : mise en révision du PLU
- 3) **ONF** – le conseil municipal fixe le plan de coupe 2023 proposé par l'ONF comme suit :

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé m ³	Surface ha	Année	Mode de commercialisation
13	IRR	221	4	2023	Bois façonnés
14	IRR	184	3.7	2023	Bois façonnés
15	IRR	203	5.1	2023	Bois façonnés
16	IRR	102	3.4	2023	Bois façonnés
17	IRR	99	3.3	2023	Bois façonnés
2	E1	108	2.2	2023	Bois façonnés
22	IRR	61	2	2023	Bois façonnés

- 4) **CLECT 2022** – le conseil municipal a adopté le rapport de la CLECT qui détermine l'évaluation des charges, correspondants aux droits de tirage, restituées aux 41 communes concernées du fait de la modification du périmètre d'intérêt communautaire de la voirie.
- 5) **SAPEURS POMPIERS** – Le Conseil Municipal fixe comme suit l'indemnité allouée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la commune, suite à la présentation du nombre d'heures d'intervention de l'année 2021 qui se décompose ainsi :

- Sapeurs	96.50 h x 8.08 € =	779.72 €
- Caporaux	43 h x 8.67 € =	372.81 €
- Sous officiers	42 h x 9.79 € =	411.18 €

181.50 heures Total **1 563.71 €**

6) PREFECTURE – demande de subvention : Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux énergétiques et l'ajout d'un adoucisseur dans les bâtiments scolaires.

Pour l'école maternelle, ajout d'une batterie d'eau chaude sur la ventilation double flux, ce qui permettrait une dépense moindre en chauffage et d'autre part l'ajout d'un adoucisseur d'eau.

Afin de pouvoir mettre en œuvre ces travaux, la commune va déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR ou DSIL et à tout autre organisme susceptible de répondre à sa demande.

Le montant total des travaux s'élève à la somme de 12 528.35 € Hors Taxe.

7) Parcelle A 755 de 10 m² - Le Maire informe l'assemblée qu'une demande a été formulée par la propriétaire de la parcelle riveraine cadastrée section A N°1135, demeurant 1078 Grande Rue 01240 Lent, souhaitant faire régulariser une parcelle de sa propriété section A « la Prairie » N°755 propriété de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 13 voix POUR (Monsieur Antoine SCHERMESSE SCHOFF ne prenant pas part au vote)

DECIDE de céder la parcelle section A N°755 de 10 m² lieu-dit « la Prairie » pour la somme de 1 000 €. La demanderesse prenant à sa charge les frais d'actes.

CHARGE le Maire d'établir et de signer tout document s'y afférent.

8) PLU – mise en révision : le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal. Le projet sera soumis à la concertation, pendant toute la durée de son élaboration, en associant les habitants et toutes personnes concernées.

9) TRAVAUX à engager – un arrêté a été pris le 15 novembre concernant l'interdiction de circuler sur le pont de la voie communale n°8 pour cause d'effondrement et un dossier a été transmis en préfecture pour une demande d'autorisation de travaux.

10) GRAND BOURG AGGLOMERATION – référent « gestion des déchets » à la demande de la direction gestion des déchets, il a été nommé Clément SULPICE

11) Associations – mise en place du « contrat d'engagement républicain » CER pour toutes les associations demandant une subvention à une administration.

12) QUESTIONS DIVERSES :

- Le recensement de la population doit avoir lieu tous les 5 ans. Pour notre commune le prochain recensement est reporté d'un an, soit en janvier-février 2024 (en cause la crise sanitaire)
- Projet de division parcellaire A 970 – rue de l'Industrie. Le propriétaire de la parcelle A 969 sollicite la commune afin de régulariser l'entrée de sa propriété. Il céderait quelques mètres carrés et prendrait les frais à sa charge. Le conseil municipal émet un avis favorable.
- Droit de préemption – la commune souhaite préempter sur la parcelle A 583 pour le projet de création de parking. Le conseil municipal émet un avis favorable.
- EDF – un contrat va être signé concernant le pilotage intelligent des bâtiments. Il s'agit de vérifier la température par la mise en place de capteurs pouvant être contrôlés à distance.
- Le repas du CCAS est prévu le 3 décembre 2022
- Les vœux du Maire auront lieu le 11 janvier 2022 à 19h à la salle des fêtes
- Date des prochains conseils municipaux : 20 décembre 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15